

FIORDILATTE SOFT K

01 / IDENTITÉ ET CARACTÉRISTIQUES

Code produit	SPFS
Formats disponibles	SPFS2.6K · 2,6 kg · Sachet
Origine	Italie
Pays de conditionnement	Italie

Le produit

Préparation en poudre pour glaces destinée exclusivement à l'industrie et aux laboratoires artisanaux. Interdite à la vente pour la consommation directe.

Ingrédients

sucré, LAIT entier en poudre, dextrose, LAIT écrémé en poudre, Graisses végétales non hydrogénées (coco), sirop de glucose, amidon modifié, dextrine résistante, stabilisants : E412, E466 ; arômes, émulsifiants : E473, E471, E472a

Utilisation

Utilisation et dosage	Mélanger le mix en poudre avec le lait/eau (voir le dosage), bien mélanger pour éliminer les grumeaux et procéder à l'insertion dans la machine à glace soft. Dosage : 2,6 kg + 6 kg d'eau.
------------------------------	--

Conservation et emballage

Durée de conservation	18 mois à partir de la date de production
Conditions de conservation	Conserver dans un endroit frais et sec. Après chaque utilisation, refermer l'emballage et conserver dans un environnement propre et frais. Manipuler uniquement avec des ustensiles parfaitement propres et secs. Avant chaque utilisation, vérifier tout de même l'état de conservation du produit.
Matériaux de l'emballage	sachet : LDPE90 ; étiquette : PAP22

Indications environnementales

PLASTIQUE. Vérifiez les dispositions de votre commune. Il est déclaré que les matériaux utilisés pour l'emballage du produit sont conformes aux règlements de l'Union Européenne, et adaptés au contact direct avec les denrées alimentaires. La déclaration de conformité originale est disponible sur demande.

Déclarations

NON-OGM : le présent produit ne contient pas, n'est pas constitué et n'est pas obtenu à partir d'organismes génétiquement modifiés, conformément au Règlement CE 1829/2003 et Règlement CE 1830/2003 et modifications ultérieures. Produit non dangereux dans les conditions normales d'utilisation.

PESTICIDES ET CONTAMINANTS : conforme au Règlement CE 396/2005 pour les niveaux maximaux de résidus (LMR) de pesticides et au Règlement EU 915/2023 pour la présence de métaux lourds, mycotoxines et contaminants de procédé.

CRITÈRES DE PURETÉ : les additifs E412, E466, E473, E471, E472a sont conformes au Règlement EU 231/2012.

ARÔMES : Les arômes utilisés dans le produit sont conformes au Règlement CE 1334/2008.

SANS GLUTEN : conformément au Règlement CE 828/2014, peut être étiqueté "Gluten free" car le produit peut contenir des contaminations accidentelles de gluten jusqu'à un maximum de 20 mg/kg.

FIORDILATTE SOFT K

02 / VALEURS ET SPÉCIFICATIONS

Informations nutritionnelles pour 100 g

Paramètre	Valeur
Énergie (kJ)	1808
Énergie (kcal)	432
Matières grasses (g)	11
dont acides gras saturés (g)	8
Glucides (g)	72
dont sucres (g)	70
Fibres (g)	2,1
Protéines (g)	10
Sel (g)	1,7

Analyses et paramètres spécifiques

Catégorie / paramètre	Spécification	Unité	Méthode
Physico-chimiques Humidité	<2	%	
Physico-chimiques Cendres	<0,1	%	
Physico-chimiques Solubilité	>98	%	
Physico-chimiques pH	4,0-5,5		
Microbiologiques Décompte total	<=300	ufc/g	
Microbiologiques Moisissures et levures	<=50	ufc/g	
Microbiologiques E.coli	Abs./1 g		

Catégorie / paramètre	Spécification	Unité	Méthode
Microbiologiques Staphylococcus	Abs./1 g		
Microbiologiques Salmonelle	Abs./25 g		
Microbiologiques Bacillus cereus	<10	ufc/g	

FIORDILATTE SOFT K

03 / ALLERGÈNES

Allergènes et produits dérivés

Trois informations distinctes : présence dans le produit, présence dans l'établissement et risque de contamination croisée. "À vérifier" n'indique pas absence.

Catégorie	Dans le produit	Dans l'établissement	Risque de contamination croisée
Céréales contenant du gluten	Non	Non	Non
Crustacés	Non	Non	Non
Œufs	Non	Non	Non
Poissons	Non	Non	Non
Arachides	Non	Non	Non
Soja	Non	Non	Non
Lait (y compris lactose)	Oui	Oui	Oui
Fruits à coque	Non	Non	Non
Céleri	Non	Non	Non
Moutarde	Non	Non	Non
Graines de sésame	Non	Non	Non
Anhydride sulfureux et sulfites	Non	Non	Non
Lupin	Non	Non	Non
Mollusques	Non	Non	Non

Contient du LAIT

Catégories de l'annexe II du Règ. UE 1169/2011. Pour les céréales et les fruits à coque, les espèces et éventuelles exemptions doivent être précisées dans les notes. Pour les sulfites, l'évaluation se réfère au seuil applicable exprimé en SO₂.

Informations supplémentaires

Les informations reportées dans cette fiche, bien qu'exactes et rédigées au mieux de nos connaissances actuelles, ont uniquement un rôle informatif et dégagent la société Gioia Group s.r.l. de toute responsabilité concernant l'utilisation inappropriée du produit en question.